



Le discours du Premier ministre Christian Ntsay ICI



COMMUNIQUE

Célébration du centenaire de l'OIT

Mahazoarivo, le 11 avril 2019 – Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Ntsay Christian, représentant le Président de la République de Madagascar, a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture de la célébration du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail, qui s'est tenue aujourd'hui à Ankorondrano, sous le thème « ensemble pour un meilleur avenir du travail ».

Lors de son allocution, le Premier ministre a avancé que l'OIT a contribué à la mise en place de la civilisation de justice sociale et qu'il est important dans notre devoir d'apprécier le travail titanesque rendu possible grâce aux états membres et aux organisations des employeurs et des travailleurs, qui ont organisé et rendu viable et durable le monde du travail, et ce, pour faire face aux défis de la paix sociale dans le monde.

À travers toutes les réflexions sur l'avenir du monde du travail, le Premier ministre a félicité tous les participants, de loin ou de près, pour ce centenaire, et surtout les employeurs et travailleurs de Madagascar, vu leurs efforts continus luttant pour le travail décent dans le pays.

Par ailleurs, il a affirmé que cet événement marque la maturité de l'agenda du travail décent et une multitude d'objectifs atteints afin de restaurer la justice sociale dans le monde. Prenant le thème choisi pour la célébration, il en a mis en exergue l'importance, en confirmant que ce thème incite encore plus tous les acteurs du travail à œuvrer ensemble afin de promouvoir davantage le travail décent.

Le Premier ministre, de souligner qu'un meilleur avenir du travail est un avenir pour la justice sociale, tout en réaffirmant qu'« il n'y aura pas de paix sociale sans justice sociale ».

Justement pour le cas de Madagascar, le Premier ministre a expliqué que la Politique Générale de l'Etat repose sur des priorités au cœur desquelles figure la promotion du travail décent pour tous, où il a fait part que le défi majeur est de faire de la jeunesse malgache fortement appauvrie, un levier de développement et un vecteur de paix et de justice sociale, et que cette transformation doit se faire par le biais des initiatives de promotion de l'emploi en leur faveur.

Toujours est-il que le Président de la République impulse aujourd'hui une nouvelle vision pour la modernisation de Madagascar, où le pays va s'engager dans une politique d'industrialisation sur l'ensemble du territoire en privilégiant une création massive d'emplois modernes et privés. Cela nécessite la mise en place d'instruments de financement plus appropriés pour stimuler les investissements et relancer plus efficacement l'économie.

Le Premier ministre a également mentionné que l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes constitue aussi un volet important de la politique de l'Etat, comprenant ainsi le soutien aux porteurs de projets et à ceux qui ont choisi l'agriculture et l'élevage. Ainsi, a-t-il dit, la modernisation de Madagascar va être soutenue par de nouveaux programmes de construction qui permettront de créer dans les années à venir des emplois massifs sur l'ensemble du territoire dont vont bénéficier les jeunes en quête d'emplois ; en ce sens, une politique active du marché du travail va être développée pour des appuis en intermédiation entre l'offre et la demande d'emplois et en suivre l'accès à l'éducation pour tous.

Aussi, ajoutait-il, les dialogues avec les partenaires seront-elles maintenues pour permettre davantage les échanges d'expertise qui aboutiront à une réforme mettant en place le travail décent à Madagascar. Il faut dire, selon encore ce dernier, qu'actuellement, le taux en est seulement à 6%, et que l'on espère de cette mise en place, des résultats rapides.

Le Chef du gouvernement a aussi parlé d'un autre passage à la modernisation de Madagascar : il s'agit du changement de la gouvernance du pays en matière de lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains. C'est dans cette optique que Madagascar a adhéré à certaines conventions techniques et protocoles d'accord de l'OIT. « L'appartenance de Madagascar à l'Alliance 8.7 prouve notre engagement commun pour rendre la dignité et la fierté à chaque enfant Malagasy », a-t-il conclu.

En terminant, le Premier ministre a lancé un appel à l'endroit de tous les acteurs du monde du travail sans exception, de tous les partenaires et amis de Madagascar, pour que l'on fasse de la justice sociale une réalité de ce pays.

Notons que Madagascar est membre de l'OIT depuis 1960. Le BIT fut créé à Antananarivo en 1975 et a également autorité sur les îles de l'Océan Indien.

La Direction de la Communication



100 photos du Centenaire de l'OIT (from the specialized Malagasy journalists on [#employment](#)



[État Directeur du Bureau Régional du Travail de l'OIT pour l'équipe du RJSET \(Réseau](#)































